



Communiqué municipal de juillet à septembre 2023

La Municipalité a délivré les autorisations suivantes au cours des mois de juillet à septembre 2023, sous réserve du droit des tiers et des dispositions légales en la matière :

Autorisation municipale

- Parcelle N°90 – Musto Marie et Joseph – Remplacement de fenêtres et d'une porte. Remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée.
- Parcelle N°80 – Landeiro Marie – Pose d'un poêle suédois, tubage intérieur et installation d'une cheminée.

Dispense d'enquête publique et permis de construire

- Parcelle N°71 – Calder Elisabeth – Installation d'une PAC pour le logement.

Enquête publique et permis de construire

- ---

Panneaux solaires / photovoltaïques

- Parcelle N°1 – Chanson Robert – Pose de panneaux solaires en toiture, 39 m².